

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

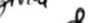
**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01810 Numéro SIREN : 819 330 986 Nom ou dénomination : 94 MULTIMEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2023 sous le numéro de dépôt 27564

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		LE	17 NOV. 2023
Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	☒
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SARL 94 MUTLIMEDIA 19 AV PAUL VAILLANT-COUTURIER 94400 VITRY-SUR-SEINE France		19 AV PAUL VAILLANT-COUTURIER 94400 VITRY-SUR-SEINE	
SIRET 81933098600012			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET :			
B ACTIVITE			
Activités exercées	Autres activités de télécommunica		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %	1 101
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%
		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	<i>Copie Certifiée Conforme à l'original.</i> Tél : 
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 13062023 Lieu : VIRTU-SUR-SEINE Qualité : GERANT Nom du signataire : M Kawsar HUSSAIN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2023)
Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
				Montant des sommes versées :				
				a titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)						
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise SARL 94 MUTLIMEDIA					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 19 AV PAUL VAILLANT-COUTURIER 94400 VITRY-SUR-SEINE									
SIREN					8 1 9 3 3 0 9 8 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2					Durée de l'exercice précédent* 1 2				
					Exercice N clos le 3 1 1 2 12 0 2 2				
					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	22 000	012		22 000		
		Autres *	014	800	016	800			
	Immobilisations corporelles *		028	39 337	030	39 337			
	Immobilisations financières * (1)		040	20 377	042	20 377			
	Total I (5)			044	82 514	048	82 514		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060	52 564	062	52 564			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres* (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	14 923	086	14 923			
	Charges constatées d'avance*		092	693	094	693			
Total II			096	68 180	098	68 180			
Total général (I + II)			110	150 694	112	150 694			
PASSIF					Exercice N NET I				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000				
	Écarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126					
	Réserves réglementées*			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132					
	Report à nouveau			134	(1 035)				
	Résultat de l'exercice			136	936				
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142	902				
Provisions pour risques et charges			Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	25 480				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	38 874				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 3 660)			172	85 437				
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176	149 792				
Total général (I + II + III)			180	150 694					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d' un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	82 514		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL 94 MUTLIMEDIA		Néant ☐			
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	134 042		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	114 014	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	248 056		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	22 456		
	Variation de stock (marchandises)*			236	25 207		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	49 194		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	1 731		
	Rémunérations du personnel*			250	139 110		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 709		
	Dotations aux amortissements*			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259 260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	246 955	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 101		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	165		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	936		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	936		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	165		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)			986			
	ZFU-TE (44 octies A)			987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)			981			
	JEI (44 sexes A)			989			
	ZRD (44 terdecies)			127			
	ZRR (44 quidecies)			138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991			
	Investissements outre-mer			344			
	ZFANG (44 quaterdecies)			345			
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)			993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)			643			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)			645			
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)			647			
Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)			990				
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col 1 Déficit col 2	352	1 101	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col 1 Déficit col 2	370		372

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SARL 94 MUTLIMEDIA

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402	22 000	404		406	22 000			
		Autres	410		412	800	414		416	800			
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462	35 852	464		466	35 852			
	Autres immobilisations corporelles		470		472	3 485	474		476	3 485			
	Immobilisations financières		480		482	20 377	484		486	20 377			
TOTAL			490		492	82 514	494		496	82 514			

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560		562		564		566	
TOTAL				570		572		574		576	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme						
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599				

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 94 MUTLIMEDIA</u>								Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607
	Autres provisions réglementées*		610		612		614		616
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666
TOTAL			680		682		684		686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
						Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982					
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter				
Déficits imputés				983					
Déficits reportables				984					
Déficits de l'exercice				860					
Total des déficits restant à reporter				870					
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SARL 94 MUTLMEDIA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	8	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	248 056	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	248 056
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	26 759	
Variation négative des stocks	145	25 207	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	7 535	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	37 356	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	96 857
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	151 199
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	151 199	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	248 056	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	8	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	01012022 160 au 31122022
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

☐ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 1 9 3 3 0 9 8 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 94 MUTLIMEDIA

ADRESSE (voie) 19 AV PAUL VAILLANT-COUTURIER

CODE POSTAL 94400

VILLE VITRY-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HUSSAIN Prénom(s) KAWSAR
Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 25
Naissance : Date 09061995 N° Département 99 Commune BANGLADESH Pays
Adresse : N° 21 Voie RUE JUGE
Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique MOZUMDER Prénom(s) KAMRUL ISLAM
Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 12051973 N° Département 99 Commune BANGLADESH Pays
Adresse : N° 14 Voie RUE PAUL BERT
Code Postal 93100 Commune MONTREUIL Pays FR

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Extension 2

N° 2033-F-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SARL 94 MUTLIMEDIA

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		M	Nom patronymique		MOHAMMED	Prénom(s)		ADBUS SHAHID	
Nom marital					% de détention	25	Nb de parts ou actions		25
Naissance :	Date	02081983	N° Département	99	Commune	BANGLADESH	Pays		
Adresse :	N°	8	Voie	PLACE EMILE ZOLA					
	Code Postal	95140	Commune	GARGES LES GONESSE			Pays	FR	
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune				Pays		

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 1 9 3 3 0 9 8 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 94 MUTLMEDIA

ADRESSE (voie) 19 AV PAUL VAILLANT-COUTURIER

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY-SUR-SEINE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SARL 94 MULTIMEDIA
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 000 €
Siège social : 19, Avenue Paul Vaillant Couturier
: 94400 VITRY SUR SEINE
R.C.S. CRETEIL 819 330 986 (2016B01810)

RAPPORT DU GERANT
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Du 23 Octobre 2023

EXERCICE 2022

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de ma gestion au cours de l'exercice clos au **31 Décembre 2022**.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE

En l'an **2022**, nous avons trop souffert du contexte économique peu favorable qu'accentué la concurrence de plus en plus vive.

Dans ces conditions, nous avons plutôt orienté nos efforts vers une amélioration de la qualité de nos services auprès de la clientèle existante.

2 - PRESENTATION DES COMPTES

Durant l'exercice, les produits d'exploitation se sont élevés à **248 056 €**, les charges d'exploitation à **246 955 €** en donnant un résultat d'exploitation **bénéficiaire de 1 101 €**.

Après prise en compte des produits et charges, financiers et exceptionnels, les comptes de l'exercice se soldent par un **bénéfice de 1 101 €**.

3 - AFFECTION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le **bénéfice** à la réserve légale, soit 5 % du résultat prévus dans les statuts article 28 soit un montant de **55,05 €** et le solde devra être porté au compte.

Au compte report à nouveau pour un montant de **55,05 €**.

Il vous appartiendra en outre de vous prononcer :

Sur le quitus à me donner pour ma gestion au cours de l'exercice écoulé.

4 - PERSPECTIVES D'AVENIR

Durant l'exercice **2023**, notre société continuera d'assurer la restauration en offrant à la clientèle un service de plus en plus efficace afin de mieux la satisfaire.

XXX

Je vous remercie du vote favorable que vous voudrez bien accorder aux résolutions qui sont soumises.

LE GERANT



SARL 94 MULTIMEDIA
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 000 €
Siège social : 19, Avenue Paul Vaillant Couturier
: 94400 VITRY SUR SEINE
R.C.S. CRETEIL 819 330 986 (2016B01810)

RESOLUTION D'AFFECTATION PROPOSE ET VOTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Du 23 Octobre 2023

EXERCICE 2022

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposé par le Gérant et décide, en conséquence, que le **bénéfice** s'élevant à **1 101 €** sera reporté à la réserve légale et en report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution.

LE GERANT



SARL 94 MULTIMEDIA
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 000 €
Siège social : 19, Avenue Paul Vaillant Couturier
: 94400 VITRY SUR SEINE
R.C.S. CRETEIL 819 330 986 (2016B01810)

RAPPORT SPECIAL DU GERANT
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Du 23 Octobre 2023

EXERCICE 2022

Convention conclues au cours de l'exercice :

NEANT

XXX

Je soumets le présent rapport à votre approbation.

LE GERANT



SARL 94 MULTIMEDIA
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 000 €
Siège social : 19, Avenue Paul Vaillant Couturier
: 94400 VITRY SUR SEINE
R.C.S. CRETEIL 819 330 986 (2016B01810)

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Du 23 Octobre 2023

EXERCICE 2022

L'an deux mille Vingt-trois, le 23 Octobre à 11 heures, les Associés de la société **94 MULTIMEDIA**, société à responsabilité limitée au capital de **1 000 €**, divisé en **100 Parts de 10 €** chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents : -

- Mr HUSSAIN Kawsar , Gérant-Associé, titulaire de	025 Parts
- Mr MOZUMDER KARMUL ISLAM , Associé, titulaire de	050 Parts
- Mr MUHAMMAD Adbus Shahid , Associé, titulaire de	025 Parts
TOTAL.....	<u>100 Parts</u>

Soit la totalité des parts sociales composant le capital social

L'Assemblée est présidée par **Mr HUSSAIN Kawsar**, Gérant, qui
Constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'Assemblée est régulièrement
Constituée et peut valablement délibérer tant sur les décisions ordinaires que sur les décisions extraordinaires.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Les copies de lettres de convocation,
- Les rapport du gérant sur les comptes de l'exercice et sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 6 Juillet 1966,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2022**.
- Le texte est résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- Un exemplaire des Statuts
- Le registre des Procès Verbaux d'Assemblée Générales et toutes autres pièces exigées par la loi.

Il faut en outre observer que tous les documents qui en applications de l'article 36 du décret
Du 23 Mars 1967 doivent être communiqués à l'assemblée ont été adressé quinze jours avant l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions ordinaires :

- Rapport de gestion du Gérant sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos au **31 Décembre 2022**.
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article 50 d la loi du 24 Juillet 1999,
- Approbation desdits comptes et quitus au Gérant,
- Affectation du résultat,

Décision extraordinaire :

Décision à prendre en exécution de l'article 68 de la loi du 24 Juillet 1966,

Décision ordinaire

Pouvoirs pour les formalités légales.

Puis, lecture est donnée du rapport du Gérant.

Enfin, Monsieur Le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur Le Président met successivement

Aux voix les résolutions suivantes qui sont toutes successivement adoptées à l'unanimité.

DECISIONS ORDINAIRES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Gérant, approuve
Ce rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2022** tels qu'ils ont été présentés et
donne quitus au Gérant pour sa gestion au cours dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à
l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, prend acte, conformément aux conclusions de rapport, qu'aucune
convention relevant dudit article n'a été traitée ou exécutée au cours de l'exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat proposée par le Gérant et décide, en conséquence, que
le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **1 101 €** sera reporté à la réserve légale et au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution précédemment.

DECISION ORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou une copie certifiée conforme
du présent Procès – Verbal pour accomplir toutes les Formalités requises.

XXX

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 Heures.

De tout ce qui précède, il a été le présent Procès – Verbale qui, après lecture a été signé par le Gérant.

LE GERANT

